



## BILAN ANNUEL D'ANIMATION 2025 DU SITE NATURA 2000 FR9101367 « VALLÉE DU GARDON DE MIALET »

Période : 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

## **1. Contexte**

### **1.1. Données administratives du DOCOB**

Le site Natura 2000 FR9101367 vallée du Gardon de Mialet est enregistré auprès de la commission européenne comme SIC depuis le 19 juillet 2006 au titre de la Directive Habitats Faune Flore de 1992. Son document d'objectifs est en phase d'animation depuis le 14 avril 2011. Le site a été désigné zone spéciale de conservation le 7 avril 2016 (Arrêté du 7 avril 2016 portant désignation du site Natura 2000 Vallée du Gardon de Mialet (zone spéciale de conservation, journal officiel du 15 avril 2016, NOR : DEVL1604610A)

Le document d'objectifs est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://valleedugardondemialet.n2000.fr/dcouvrez-Natura2000/s-informer>.

### **1.2. L'animation**

La structure porteuse de l'animation (structure animatrice du site Natura 2000) est la communauté de communes des Cévennes au Mont-Lozère, qui mobilise un agent chargé de mission Natura 2000 à temps plein pour la mise en œuvre des actions.

Le président du comité de pilotage est Pierre Plagnes (maire de Saint-Martin-de-Lansuscle).

La structure porteuse de l'animation et la présidence du COPIL ont été désignées et renouvelées lors du COPIL du 15 décembre 2022 pour 3 ans (2023-2024-2025). Cette année en juillet, l'agent en poste de chargé de mission Natura 2000 a changé.

Le présent bilan est réalisé pour le COPIL du 09-12-2025 et porte sur la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

### **1.3. Rappel des principaux objectifs de gestion du DOCOB pour l'année en cours**

Au total, le site compte 26 habitats naturels d'intérêt communautaire et 25 espèces de faune et de flore qui justifient la désignation du site, au titre de la Directive Habitats Faune Flore.

Les principaux enjeux écologiques concernent :

- 1- les habitats ouverts (prairies maigres de fauche, pelouses calcicoles ou silicicoles, landes sèches européennes, prairies ou prés humides, suintements temporaires, ...),
- 2- la ressource en eau,
- 3- les habitats forestiers (hêtraie calcicole, pinède à pin de Salzmann, châtaigneraie cévenole méditerranéenne),
- 4- Les habitats d'espèces à chauves-souris et Trichomanes remarquables.

Les objectifs généraux du site sont :

- mettre en cohérence les politiques publiques et les projets d'aménagement du territoire,
- faciliter la mise en œuvre du document d'objectifs : informer, valoriser, sensibiliser,
- assurer le suivi du document d'objectifs,
- améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, les espèces invasives et les pratiques de gestion.

Pour atteindre ces objectifs, 21 actions ont été inscrites dans le document d'objectifs.

Les missions de la structure animatrice du document d'objectifs s'articulent autour des volets suivants :

- 1-Gestion des habitats et des espèces (GHE)
- 2-Mise en œuvre et animation du document d'objectifs (MOA)
- 3-Information, sensibilisation et valorisation (ISV)

## 4-Amélioration des connaissances et suivi (ACS)

Les priorités pour l'année en cours ont été, entre autres :

- Animation administrative et financière du site,
- Contractualisation MAEC 2025 et formations MAEC 2024 et 2025,
- Suivi et réalisation de contrat Natura 2000,
- Le changement de ressource humaine et la prise de poste.

## **2. Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB et actions non contractuelles**

### **2.1. Animation des MAEC**

#### *2.1.1. Animation PAEC*

Le PAEC de la Vallée du Gardon de Mialet (VGMI) a été validé pour 3 ans : 2023-2025.

Egalement, dans le cadre de l'animation du PAEC, des réunions organisées par la DRAAF ont eu lieu, notamment une journée bilan le 31 octobre 2025 afin de réunir les porteurs de PAEC biodiversité Natura 2000 et discuter des points forts et points d'amélioration de la mise en œuvre globale.

#### *2.1.2. Bilan de la contractualisation 2024*

S'agissant de la dernière année de contractualisation, les agriculteurs ayant démontré leur intérêt et n'ayant pas pu contractualiser les années précédentes ont été contactés. Des échanges téléphoniques ont eu lieu pour 6 exploitations. Il ressort des échanges :

- 2 exploitations en dehors des limites du PAEC (ou avec une seule parcelle)
- 1 exploitant déclinant par manque de temps pour s'investir
- 3 exploitants intéressés pour contractualiser.

Dans ces 3 exploitants, un exploitant avait bénéficié d'un diagnostic et plan de gestion en 2024 pour contractualiser, cependant le dossier n'a pas été validé lors de l'instruction. Le diagnostic et le plan de gestion ont été mis à jour pour 2025, pour être déposés en 2025. Enfin, un de ces exploitants a finalement décliné en raison du montant estimatif perçu trop faible par rapport aux contraintes, et 2 ont pu aller au bout de la contractualisation. Une prestation a été faite auprès du CIVAM Empreinte pour réaliser les parties agricoles des diagnostics et plans de gestion.

#### *2.1.3. Formation MAEC*

En 2025, la formation pour les contrats MAEC 2023-2024 s'est poursuivie toujours en commun avec le PAEC CNVG pour la partie VGSJ au vu des enjeux communs. La partie collective de terrain a été réalisée en 2024, et la partie collective en salle (présentation d'enjeux du PAEC, rappel sur les mesures point sur les contrôles, etc...) en début d'année 2025. Pour clôturer la formation, la partie individuelle, permettant une discussion plus approfondie avec chaque exploitant sur leur plan de gestion, cahier des charges et du cahier d'enregistrement, a été finalisée en septembre 2025 donnant lieu à la remise des attestations de formation.

La formation pour les contrats MAEC 2025 a également été réalisé cette fin d'année. Cette dernière a été mutualisé avec le PAEC Falaises d'Anduze (OC\_FALA) compte tenu des enjeux communs, et le CEN Occitanie a accompagné la réalisation de cette formation.

Etant donné le faible nombre de contractants au total (2 pour VGMI et 3 pour FALA), cette formation collective s'est faite sur une journée et a été prévue en deux temps :

Une première partie en salle à la mairie de Moissac-Vallée-Française afin de présenter les engagements MAEC, les habitats et espèces concernées avec les méthodes d'analyse de leur état de conservation, et les pratiques de gestion adaptées ;

Une seconde partie sur le terrain l'après-midi sur les parcelles d'une exploitante ayant contractualisé cette année, à Moissac-Vallée-Française, pour reconnaître les états de conservation discutés plus tôt, les indices de dégradation ainsi d'échanger sur les pratiques de chacun concernant la réouverture des milieux et le maintien de milieu ouvert.

Pour conclure cette journée, les plans de gestion et le bon remplissage du cahier d'enregistrement des pratiques ont été discutés et contrôlés avant de fournir l'attestation de formation.

## 2.2. Animation des contrats Natura 2000

### 2.2.1. Contrats en préparation ou à l'étude

#### Restauration de milieu ouvert à Saint-Martin-de-Lansuscle :

Ce projet est long à mettre en place, notamment car il implique de nombreux propriétaires et car le site est compliqué d'accès. Des échanges concernant ce qu'il faut retenir de l'étude réalisée par le CEN Occitanie en 2024 dans le cadre de la convention de coopération ont été fait avec le Parc national des Cévennes.

#### Restauration d'une châtaigneraie sur la commune du Pompidou :

Un habitant du Pompidou est intéressé pour restaurer la châtaigneraie située sur son terrain. Après une relance du propriétaire, une visite de la châtaigneraie a été réalisée en 2025.

### 2.2.2. Suivi des contrats en cours ou terminés

#### Suivi chiroptère du contrat d'aménagement de gîte artificiel (église bourg de Saint-Martin-de-Lansuscle) :

Le contrat d'aménagement en faveur des chauves-souris porté par la commune de Saint-Martin-de-Lansuscle a été validé en 2022. Les travaux à l'église ont été réalisés en fin d'année 2024, créant une ouverture appelée chiroptère et installant une plateforme en bois avec une bâche posée pour faciliter le nettoyage. Le premier suivi a été réalisé cet été pour suivre la colonisation par les chauves-souris de ce nouvel espace, avec une prospection du gîte puis une écoute active en sortie de gîte, mais aucune chauve-souris n'a été observée.



#### Suivi de la restauration d'un pré humide méditerranéen (Roquefeuil - Mialet) :

Ce pré humide méditerranéen a été restauré à travers un contrat Natura 2000. L'objectif de ce suivi est de déterminer la dynamique et l'état de conservation de la zone humide après les travaux qui ont été faits. Une visite de la parcelle a été réalisée pour rencontrer le propriétaire, réaliser un inventaire floristique non exhaustif et estimer la mise en eau du terrain.

#### Plantation de pins de Salzmann (Le Martinet – Saint-Étienne-Vallée-Française) :

Le pointage GPS des 300 pins plantés en 2022 à travers le contrat Natura 2000 a été finalisé en février. C'est un travail qui a demandé beaucoup de temps dans son ensemble. Un échange sur le terrain a été réalisé avec Frédéric Galle (ONF) et Pierre Plagnes (président du COPIL) afin de constater la pousse des pins et des potentiels besoins.

Les suivis sanitaires annuels de la croissance des pins de Salzmann plantés, ainsi que de la régénération naturelle des pins de Salzmann au Col d'Uglas, ont été réalisé cet été.

Il en ressort que la hauteur moyenne en 2025 des pins de Salzmann plantés en 2019 est d'environ 190 cm. Un greffon n'a pas été retrouvé durant la prospection en aout.

### **Réouverture de l'entrée naturelle d'une grotte - suivi de la colonisation par les chauves-souris (Trabuc – Mialet) :**

Afin de suivre la recolonisation de la grotte par les chauves-souris, une visite hivernale ainsi qu'une sortie de gîte en été ont été réalisées. Ce sont 5 Grands Rhinolophes et 10 Petits Rhinolophes comptabilisés en hiver, et 1 Petit Rhinolophe en sortie de gîte estival ainsi qu'une chauve-souris non identifiée observée en vol dans la grotte en été.

#### *2.2.3. Présentation des contrats Natura 2000 signés et en cours*

| Type de contrat | Bénéficiaire                      | Montant total                    | Date signature                                       | Actions prévues  | Habitat Espèce concernées  | / Surface ou nb                                  | Mesures du DOCOB liées  | Avance- ment  |
|-----------------|-----------------------------------|----------------------------------|--|--|--|--|---|---|
| Forestier       | Propriétaire privé                | 38 292 € demandés                | Réponse favorable                                    | Restauration châtaigneraie cévenole méditerranéenne (F05)              | Chataigneraie Cévenole Méditerranéenne (9260)<br>Chiroptères d'intérêt communautaire | 3.2 ha   | GHE10 : Restauration de la Chataigneraie à vocation fruitière   | Première phase des travaux réalisée, deuxième phase à venir durant l'hiver. |
| Ni-ni           | Commune Saint-Martin-de-Lansuscle | 2 395.20 € (coût total éligible) | DJ du 23/08/2022 et arrêté modificatif du 31/07/2024 | Création de gîtes de reproduction en faveur du petit rhinolophe (N3Pi) | Chiroptères d'intérêt communautaire, notamment le Petit rhinolophe                   | 2 bâtiments : église du bourg et toit de l'école | GHE25 : Aménagements artificiels pour la préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos des chauves-souris | Travaux sur l'église réalisés et payés, travaux sur l'école en attente      |

### **2.3. Animation de la charte Natura 2000**

En 2025, des échanges ont eu lieu avec l'ONF, qui a déjà signé la charte, afin d'échanger sur les actions de leur plan d'aménagement et la prise en compte des enjeux Natura 2000.

### **2.4. Actions non contractuelles**

#### *2.4.1. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers*

##### **Dotation biodiversité aménité rurale pour les panneaux Natura 2000**

L'année précédente, certains panneaux pédagogiques Natura 2000 ont été vu endommagés. Un travail a été réalisé avec les communes concernées pour la remise en état de ces panneaux via les aménités rurales que touchent les communes ayant une partie de leur territoire en espace naturel (site Natura 2000, parc national).

#### *2.4.2. Animation foncière*

##### **Convention de coopération CEN Occitanie**

Dans le cadre de la convention opérationnelle 2025, le CEN Occitanie a réalisé, entre autres, un travail d'animation et d'acquisition foncière de nouvelles parcelles de pins de Salzmann sur la commune de Mialet, faisant suite à l'animation foncière réalisée en 2023 pour la conservation

de ces pinèdes patrimoniales et d'intérêt communautaire. La confirmation de l'acquisition foncière est à finaliser.

Un travail a également été initié sur les biens vacants et sans maître pour la gestion d'espaces naturels sur le site Natura 2000. Une réunion a eu lieu au début de l'année avec la commune de Mialet.

### **3. Information, communication, sensibilisation et formation**

#### **3.1. Crédation / mise à jour d'outils de communication, médias**

##### **Actualités sur la page Facebook du site Natura 2000 :**

Des actualités sur le site Natura 2000 ont été publiées sur la page Facebook, et plus précisément pour poster la lettre d'information N°12 de 2024, et communiquer sur les signalétiques pédagogiques concernant le pin de Salzmann. A ce jour, la page comptabilise plus de 960 abonnés.

##### **Suivi des panneaux pédagogiques Natura 2000 :**

Onze panneaux de sensibilisation à Natura 2000 ont été mis en place en 2018 sur l'ensemble de la vallée du Gardon de Mialet. Un suivi annuel est réalisé pour entretenir ces panneaux. En 2025, une nouvelle tournée de suivi des panneaux a été réalisé en été et il a été constaté plusieurs trièdes endommagés, qui seront traités ultérieurement.

#### **3.2. Participation à des manifestations et réunions sur le territoire**

##### **Réunion d'information organisée par la DDT Lozère :**

Le 4 février, une réunion au sujet de la BCAE9, qui a vocation à protéger les prairies sensibles, a eu lieu, pour parler entre autre de la possibilité de dérogation à cette réglementation qui nécessite un évaluation d'incidence sur site Natura 2000.

##### **Réunion du comité de programmation de convention FDPPMA 48 :**

Une réunion du comité de programmation de la convention de la FDPPMA 48 s'est tenue à Mende le 27 février, pour faire un bilan des actions menées par la structure.

##### **Réunion sur la Rosalie des Alpes en Cévennes :**

Une réunion avec plusieurs partenaires s'est tenue le 19 mars afin de faire un état des lieux des connaissances concernant la Rosalie des Alpes, espèce d'intérêt communautaire prioritaire sur notre site, et discuter de la possibilité de gestion de l'espèce.

##### **Echanges sur le projet Avenir Montagne de la Communauté de communes Cévennes au Mont Lozère :**

En avril, plusieurs échanges avec la chargée du projet Avenir Montagne à la CCCML ont été réalisés afin de discuter des impacts et enjeux Natura 2000 en lien avec le projet.

##### **Autres rencontres / réunions :**

La chargée de mission Natura 2000 a participé à des échanges et rencontres afin de partager sur des sujets communs ou pour assurer la prise en compte des enjeux (CEN Occitanie, commune de Mialet, CCCML, ...).

### **3.3. Communication / Animation auprès des scolaires**

#### **10ème rallye nature pour les collèges de Saint-Jean-du-Gard et Saint-Étienne-Vallée-Française :**

Cette année, le rallye nature s'est déroulé le jeudi 15 mai à Mialet, avec pour thème l'Atlas de la biodiversité communale. Les élèves de 5ème ont pu se plonger dans la démarche en découvrant la biodiversité du site, les différents acteurs travaillant sur la biodiversité dont Natura 2000, les actions de gestion possibles... Une intervention post rallye nature faite en classe a été réalisée par Natura 2000 pour travailler avec les élèves sur des actions de gestion en lien avec les espèces qu'ils ont, ou auraient pu observer.

Ce rallye nature a rassemblé les co-organisateurs : association le Merlet et ses stagiaires, le Parc national des Cévennes, Natura 2000 Vallée du Gardon de Saint-Jean et de la vallée du gardon de Mialet.

#### **Animation Nature pour un groupe de premières et terminales d'Alès :**

La chargée de mission a été contactée pour participation à une animation nature aux côtés du chargé de sensibilisation des vallées cévenoles au Parc national des Cévennes, suite à une sollicitation de l'Association Réussir Aujourd'hui accompagnant un groupe scolaire de lycéens d'Alès. Cette animation pédagogique s'est déroulée le 21 octobre à la Magnanerie de la Roque à Molezon, afin de présenter au groupe les châtaigniers cévenols ainsi que les introduire au groupe taxonomique des chiroptères, le vieux bâtiment abritant des chauve-souris. Un Petit Rhinolophe a été observé en vol dans la bâisse.



### **3.4. Participation à la vie du réseau Natura 2000**

#### **Réunion territoriale Natura 2000 :**

La région Occitanie a organisé une réunion territoriale pour les départements du Gard et de l'Hérault le mardi 10 juin 2025 à St Martin de Londres. Cette réunion a permis d'échanger sur certains sujets techniques et plus globalement d'échanger en réseau Natura 2000.

#### **Séminaire régional des animateurs Natura 2000 :**

La région Occitanie a organisé les 29 et 30 septembre 2025 un séminaire régional des animateurs Natura 2000 à Revel – Saint-Ferréol, qui a permis de faire un relais d'information et des échanges en réseau Natura 2000, et de présenter une nouvelle stratégie d'acquisition de connaissance pour les espèces d'intérêt communautaire. La chargée de mission a participé à ce séminaire.

#### **Autres rencontres / réunions :**

La chargée de mission Natura 2000 a pu avoir des échanges et réunions avec d'autres chargés de mission Natura 2000 afin de discuter de sujets communs tel que les suivis naturalistes, le suivi administratif et financier, ou encore l'organisation d'une formation MAEC mutualisée entre plusieurs sites.

### **3.5. Formation**

#### **Webinaire sur le protocole du SOGAP :**

Le protocole SOGAP a été présenté par les animateurs du PNA Libellule en Occitanie le 8 avril. Ce protocole peut être intéressant à mettre en place sur le site Natura 2000, compte tenu des trois odonates d'intérêt communautaire observés sur nos rivières.

#### **Formation identification d'exuvies :**

Dans le cadre de l'identification d'exuvies suite à l'inventaire réalisé sur le Gardon de St-Jean par les chargées de mission de ce site, la chargée de mission Gardon de Mialet a été conviée le temps d'une journée afin de se former sur l'identification des odonates d'intérêt communautaire également présent sur son site.

#### **Webinaire sur l'utilisation du kit carto pour Natura 2000 :**

Les conservatoires Botanique National Pyrénées - midi Pyrénées et méditerranéen ont organisé un webinaire sur le kit carto, l'outil d'aide à la cartographie des habitats naturels, notamment dans le cadre de révision du DOCOB et de la cartographie du site.

## **4. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB**

### **4.1. Organisation de COPIL**

La date choisie pour réunir le comité de pilotage est le mardi 9 décembre 2025 au matin à la salle polyvalente de Saint-Etienne-Vallée-Française. Un bilan d'activité de l'année 2025 est rédigé pour être disponible à la date du COPIL.

La liste de diffusion a été reconstituée pour cause de perte de l'adresse email précédemment utilisée par les chargés de mission Natura 2000, la liste archivée n'étant pas à jour.

L'organisation a donc pris plus de temps qu'initialement prévu.

Le compte rendu devrait être rédigé durant le mois de décembre pour être communiqué en janvier 2026.

### **4.2. Autres actions**

#### **Suivi administratif et financier de l'animation**

Les missions rattachées au suivi administratif et financier du site ont composé une grosse partie du temps cette année. Cela comprend :

- la réalisation du dossier de demande de paiement 2023,
- la réalisation du dossier de demande de paiement 2024,
- un contrôle sur place par la région concernant le dossier d'animation Natura 2000 de 2023,
- la prise de poste et la transition entre les deux chargées de mission,
- la maintenance informatique, gestion du matériel et des fournitures,
- le suivi du planning et la gestion du temps de travail, etc.

## 5. Veille environnementale

| Type de projet                       | Porteur de projet                  | Commune                        | Type d'habitat  | Type d'espèce                                     | Visite terrain |
|--------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---|---|----------------|
| Remise en peinture d'un pont         | Conseil départemental de la Lozère | Sainte-Croix-Vallée-Française  | Rivière permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i> | Chiroptères Espèces aquatiques et semi-aquatiques | oui            |
| Remise en état d'une buse            | Conseil départemental de la Lozère | Saint-André-de-Lancize         |   | Chiroptères Espèces aquatiques et semi-aquatiques | Non            |
| Randonnées vélo                      |                                    | Plusieurs communes concernées  |   |   | Non            |
| Installation agricole maraîchère     | Agriculteurs                       | Saint-Etienne-Vallée-Française | Prairie   |   | oui            |
| Intervention sur ripisylve           | Propriétaire privé                 |                                | Ripisylve   |   | oui            |
| Rallye de Lozère                     | ASA Lozère                         | Plusieurs communes concernées  | Marre temporaires méditerranéennes                            |   | non            |
| Confortement du pont de la calquiere | Conseil départemental de la Lozère | Le pompidou                    |   | Chiroptères Espèces aquatiques et semi-aquatiques | oui            |
| Construction d'un Eco-Hameau         | Mairie de Barre-des-Cévennes (PLU) | Barre-des-Cévennes             | Landes Sèches Européennes                                     |   | Oui            |
| Installation d'une chèvrerie         | Agriculteur                        | Molezon                        | Prairie maigre de fauche                                      |   | Non            |
| BCAE9 – retournement du sol          | Agriculteur                        | Saint-Germain-de-Calberte      | Prairie   |   | non            |
| BCAE9 – retournement du sol          | Agriculteur                        | Moissac-Vallée-Française       | Pelouse en transition lande                                   |   | Oui            |

**Tableau 1 : Projets soumis à étude d'incidence ou qui ont fait l'objet d'un appui par la structure animatrice.**

Dans le cadre des évaluations d'incidences, le site Natura 2000 a accompagné des porteurs de projets dans la construction de leur étude. Le travail a consisté à bien comprendre leur projet, leur fournir les éléments du document d'objectifs, des données naturalistes et les aider à intégrer les préconisations nécessaires à la prise en compte des objectifs du site Natura 2000.

Cette année a été riche en sollicitation pour évaluations d'incidences Natura 2000.

## 6. Suivis et études

### **Suivi chiroptère hivernal en maison forestière :**

Un comptage de chiroptères a été effectué dans la maison forestière située à St-Etienne-Vallée-Française avec l'ONF, durant leur période d'hibernation le 3 février. Environ 35 Petit Rhinolophe ont été comptés cette année.

### **Suivi chiroptère automnal à l'Aven du Calabrien :**

Une prestation auprès du COGard a été financée cette année pour des inventaires chiroptères à l'Aven du Calabrien, pour faire suite au suivi qu'ils ont réalisé en 2023 dans le cadre du Plan d'Action Chiroptère. Cette grotte accueille une grosse population de Minioptères de Shreibers

en période de transit, et elle est relativement peu fréquentée. Ce suivi permet d'évaluer l'état de la population et de préciser ses périodes de présence.

#### **Prospection de pelouses calcaires et de l'Azuré du Serpolet à Mialet :**

Une prospection de pelouses calcaires à Mialet a été effectuée en juin, avec la future chargée de mission du site, afin de présenter cet habitat où l'Azuré du Serpolet avait été observé précédemment. La gestion ne semble pas favorable et l'espèce n'a pas été revue.

#### **Suivi sanitaire des semis naturels de pins de Salzmann au Col d'Uglas :**

Comme chaque année, le suivi sanitaire des pins en régénération naturelle au Col d'Uglas à Mialet a été effectué en été, afin de constater la croissance des semis. Cette croissance est lente mais effective : la hauteur moyenne est passée de 108cm en 2024, à 120cm en 2025, et aucune nouvelle mortalité est observée.

Beaucoup de recherche et de prise de connaissance des espèces et habitats d'intérêt communautaire ont été effectués par la nouvelle chargée de mission pour être au point lors des suivis et discussions avec les partenaires et autres interlocuteurs.

### **7. Relations avec l'autorité administrative (Région ou DDT) et les présidences des COPIL**

Durant l'année 2025, des rencontres et échanges ont eu lieu régulièrement (appels, mails, ou réunions) avec le président du comité de pilotage, la structure animatrice et l'autorité administrative.

La précédente chargée de mission a également participé aux entretiens de recrutement, et 4 jours de tuilages ont été effectués en juin pour permettre une bonne transition entre les chargées de mission.

En septembre, une journée d'équipe a permis à la nouvelle chargée de mission de se présenter auprès des collègues du Collet-de-Dèze et de faire une présentation du site Natura 2000 et des actions mise en œuvre dans ce cadre.

## **8. Synthèse**

Hormis la formation OFB qui n'a pas été réalisée cette année en conséquence du manque de temps dû au départ et à la prise de poste, le reste des prestations prévues sont soit réalisées, soit en cours de réalisation.

Le départ de Lucile Sobczak fin juin et l'arrivée de Séléna Rolando mi-juillet ont demandé beaucoup de temps consacré à de l'administratif avec le tri et rangement des dossiers, la préparation pour permettre une bonne prise de poste puis le temps de prise en main du poste, la rencontre avec les acteurs du territoire et partenaires.

Cette année, les dossiers pour les demandes de paiement pour 2023 et 2024 ont ouverts sur Europac, le dossier 2023 ayant été sélectionné pour un contrôle sur place, nécessitant ici aussi beaucoup de temps administratif autant pour la chargée de mission que pour l'agent administratif supplémentaire désigné à la CCCML.

D'autre part, la mise en place des MAEC et de la formation obligatoire a été très chronophage, entre les diagnostics, les entretiens individuels pour la formation 2023-2024 et la conception d'une nouvelle formation 2025 mutualisée avec un autre PAEC.

Le temps passé sur la création de contrat Natura 2000 est donc passé au second plan dans les priorités.